ALCOOL-INFO

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

DOIS JE FAIRE LA SORTIE SANS LUI

Par Profil supprimé Postée le 10/03/2017 11:00

depuis une semaine mon conjoint a bu, une bouteille de whisky sur 24h plus une bouteille de vin par repas pendant 4 jours puis il a essayer de reduire le dosage mais n as reussit qu a ogmenter ca prise de vin allant de 3 bouteilles a 5 litres de vin par nuit.
suite a ca et au but d une semaine pleine a boire, il a parler de vouloir mourrir. donc mercredi midi j ai laisser nos 3 enfants chez mes beaux parents et telephoner au pompier disant que ca faisais 5 jours qu il se pleigner de douleurs abdominal, qu il refuser que je le porte au urgence et maintenant qu il voulais metre fin a ces jours en buvant jusqu a en mourir.
ils sont venue le chercher pour l enmener au urgence et il est resorti au bout de 24h.
depuis son retour c est tendu a la maison je lui en veux de se qu il nous fais subir a chaque fois qu il boit, je n ai plus la patience et deviens piquante, je sais que se n est pas bien pour lui mais je suis fatiguer on a des jumeaux de 7 mois un garcon de 4 ans et la pression d une aide a la maison employer par la pmi (se qui ne me rassure moyennement car j ai peur qu on nous retir nos enfants).
aujourd hui du coup il a rdv avec son alcoologue , car il a un suivie en addictologie par un spy pour sa depression et un addictilogue en alcoolemie.

encore une fois on me proposeles groupe de parole mais c est les mercredi de 17h30 a 19h et je ne peux pas me permettre de laisser mes 3 enfants. surtout le grand qui a ecole le lendemain et je ne me vois pas lui laisser les enfants car j ai peur qu il boive a se mment la, vue en se moment il est soul presque toute les semaine.

se week end on est inviter a un anniversaire d amis a moi et je voulais savoir si je pouvais et devais quand meme y aller sans lui mais avec les enfants.

j ai toujours annuler nos sortie pour rester avec lui ou pour qu il nous gache pas la soiree. mais on m a dis que je devais arreter et vivre pour mes enfants en moi. mais la il sort d une semaine d alcool et une nuit des urgence. que dois je faire. je suis fatiguee physiquement car avec les enfants, son alcool et je suis sous antibiotique car infection au niveau du poumons. mais aussi moralement je me perds ....
que dois je faire pour ma sortie entre amis?

Mise en ligne le 13/03/2017

Bonjour,

Nous sommes désolés de vous répondre aussi tardivement, votre week-end étant derrière nous maintenant. Notre délai de réponse aux questions internet est de 48 heures en moyenne, mais le week end prolonge cette durée.

Vous avez eu le courage de contacter les urgences afin que votre mari soit hospitalisé. Suite à cela il a pris la décision de prendre rendez vous chez son médecin addictologue, c'est un point positif.

Vous avez fait appel à vos beaux parents pour qu'ils s'occupent de vos enfants, c'est là aussi positif. Vous ne devez pas hésiter à demander de l'aide autour de vous. Cette situation est bien trop lourde à porter toute seule.

Au sujet de votre sortie d'anniversaire nous espérons que vous avez suivi les conseils de votre entourage et vous y êtes rendue.

Vous avez suffisamment annulé de sorties et vous êtes suffisamment privée de partager des moments de joie avec vos amis. Il est indispensable , et même vital que vous ne vous priviez pas de vous distraire, de voir des gens que vous aimez. Le fait de vous concentrer sur vous et vos enfants ne veut pas dire que vous oubliez ou négligez votre mari. Au contraire, pour vous sentir bien et être mieux avec lui, il est important que vous puissiez vivre des choses positives, vous et vos enfants. Ça vous aidera à trouver des forces pour supporter les moments difficiles que vous vivez en ce moment.

Vous ne pourrez pas soigner votre mari à sa place. Comme nous le précisions dans notre précédent message votre mari a la possibilité de se faire hospitaliser pour un sevrage hospitalier.

De votre côté vous ne pouvez pas vous absenter le soir aussi nous vous encourageons à prendre rendez vous dans une consultaion au titre de l'entourage qui a lieu en journée.

Si aucun des centres dont nous vous avons envoyé les coordonnées précédemment ne propose de groupe de parole à des heures qui vous conviennent peut-être pouvez vous déjà vous y rendre pour un soutien individuel. D'autre part il existe ce que l'on appelle des mouvements néphalistes comme "Vie libre" "Alcooliques anonymes" ou Alcool assistance" qui proposent également dans certaines régions des groupes de parole à l'entourage.

Nous vous encourageons à mettre à profit les heures d'aide à domicile dont vous disposez pour prendre ce recul. L'un des objectifs de cette aide est justement celui-là.

Nous espérons que votre mari pourra entamer une démarche de soin sérieuse et que vous arriverez à prendre le recul nécessaire à votre équilibre et à celui de vos enfants.

Bien à vous.